

VERDI

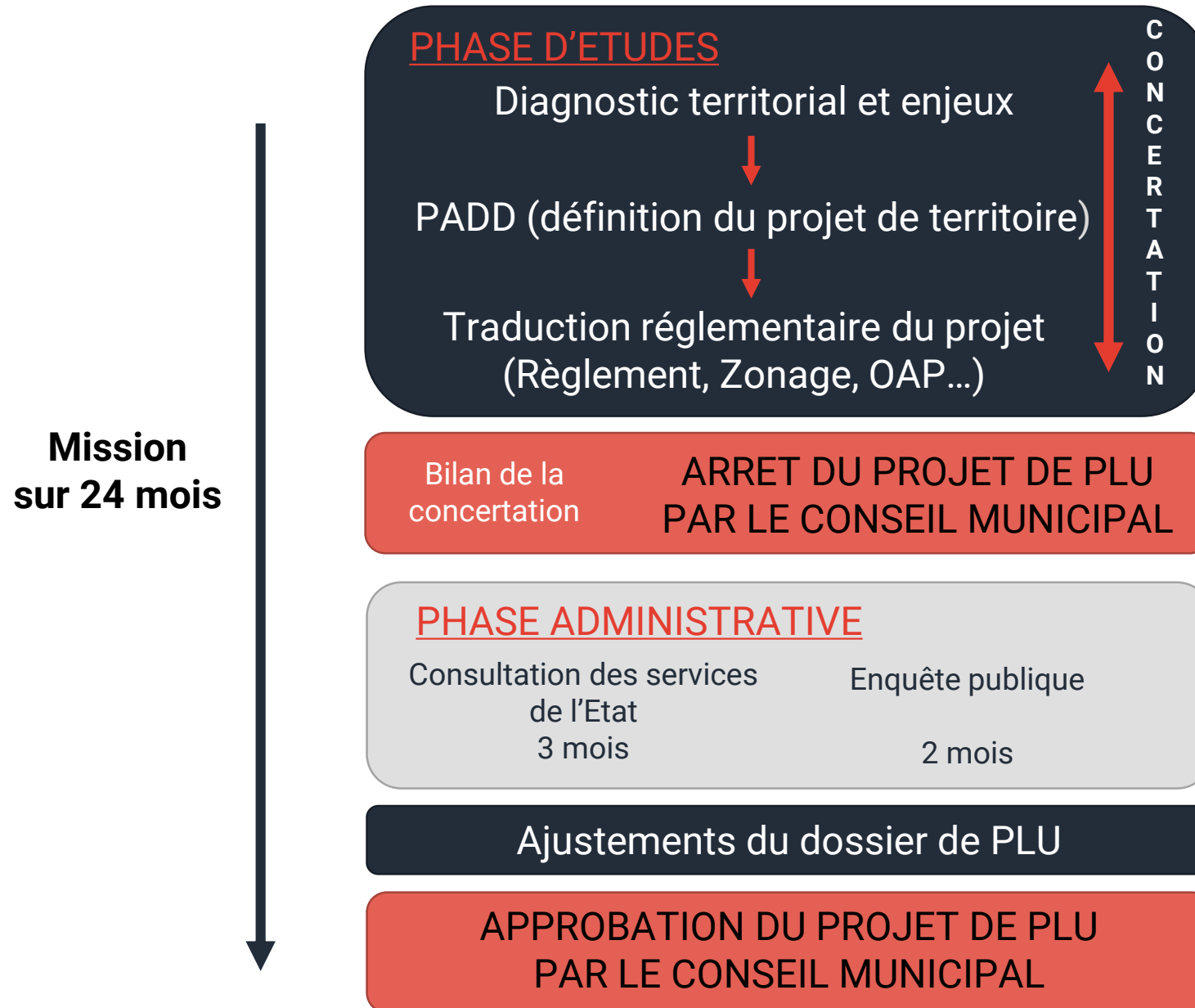
Révision du Plan Local d'Urbanisme

Ville de Fontenay-en-Parisis

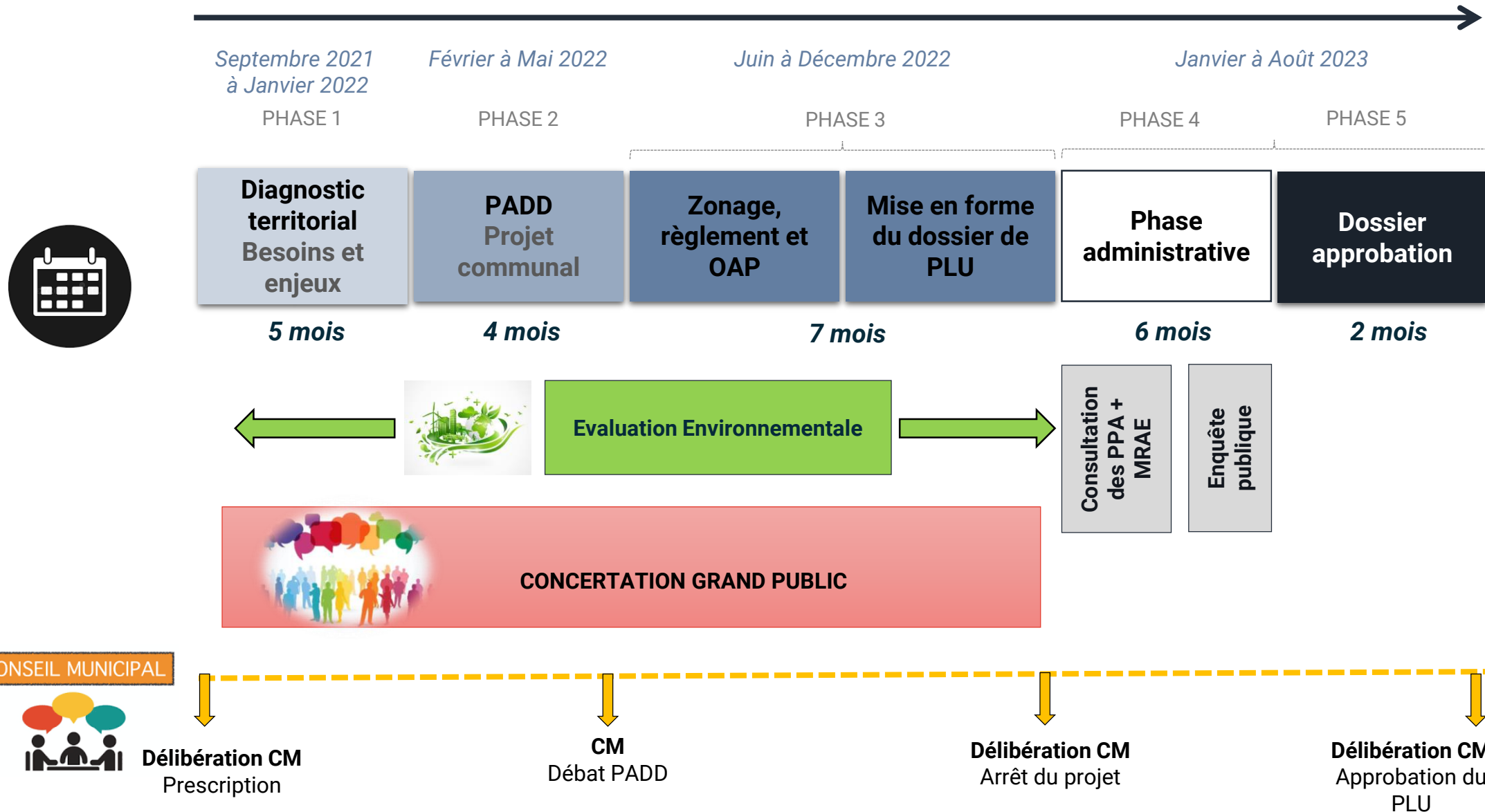
Réunion de lancement du 9 septembre 2021

- I. RAPPELS SUR LA PROCEDURE DU PLU
- II. CALENDRIER PREVISIONNEL DES ETUDES
- III. COMPOSITION D'UN PLU
- IV. PRESENTATION DES PILOTES VERDI / DES REFERENTS VILLE
- V. RAPPEL METHODOLOGIE ET DEROULE DE LA MISSION
- VI. LE CONTEXTE TERRITORIAL
- VII. RAPPEL CONTEXTE PLANIFICATION
- VIII. PLANNING PHASE 1

I. RAPPELS SUR LA PROCEDURE DU PLU



II. CALENDRIER PREVISIONNEL DES ETUDES



III. COMPOSITION D'UN PLU

RAPPORT DE PRESENTATION

- Expose le diagnostic (= ETAT DES LIEUX du territoire)
- Détermine les enjeux et besoins (= ATOUTS / FAIBLESSES du territoire)
- Présente et explique les choix d'aménagement retenus (= JUSTIFICATIONS)
- Evaluation Environnementale

Le PADD

(Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

- Le projet politique de la Ville
- Des orientations générales débattues en Conseil Municipal
- Document **NON OPPOSABLE**, mais **IMPLIQUE QUE LE ZONAGE ET LE REGLEMENT ECRIT SOIENT COMPATIBLES AVEC LE PADD**

QUI SE TRADUIT PAR



DES DOCUMENTS OPPOSABLES aux autorisations d'urbanisme

LES OAP

(Orientations d'Aménagement et de Programmation)

Elles précisent les conditions d'aménagement de certains secteurs à enjeux.

LE RÈGLEMENT GRAPHIQUE (zonage)

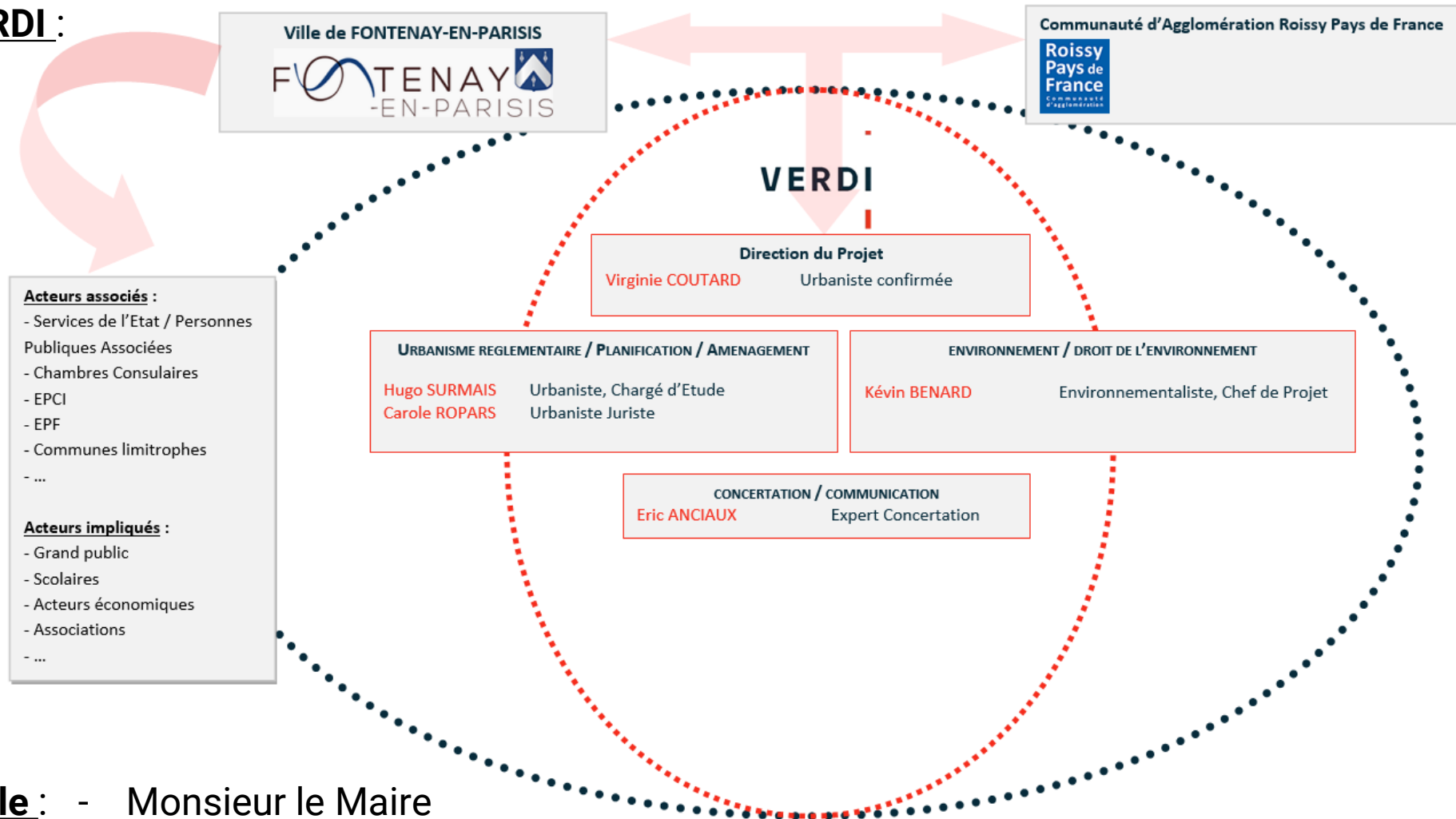
- S'applique à l'ensemble du territoire ;
- Délimite des zones urbaines (U), des zones à urbaniser (AU), des zones agricoles (A), des zones naturelles et forestières (N).

LE RÈGLEMENT ÉCRIT

Définit les règles permettant d'atteindre les objectifs du PADD.

IV. PRESENTATION DES PILOTES DE L'ÉQUIPE DÉDIÉE / DES RÉFÉRENTS VILLE

Référents VERDI :



V. RAPPEL SUR LA MÉTHODOLOGIE ET DÉROULÉ DE LA MISSION

PHASE 1 : Diagnostic territorial et Etat Initial de l'Environnement / Identification des enjeux

PHASE 2 : Ecriture et partage du PADD

PHASE 3 : Elaboration du règlement (partie graphique / partie écrite/ OAP / Dispositions particulières)
Mise en forme du dossier d'Arrêt

PHASE 4 : Consultations des Personnes Publiques Associées / Enquête Publique

PHASE 5 : Approbation du PLU

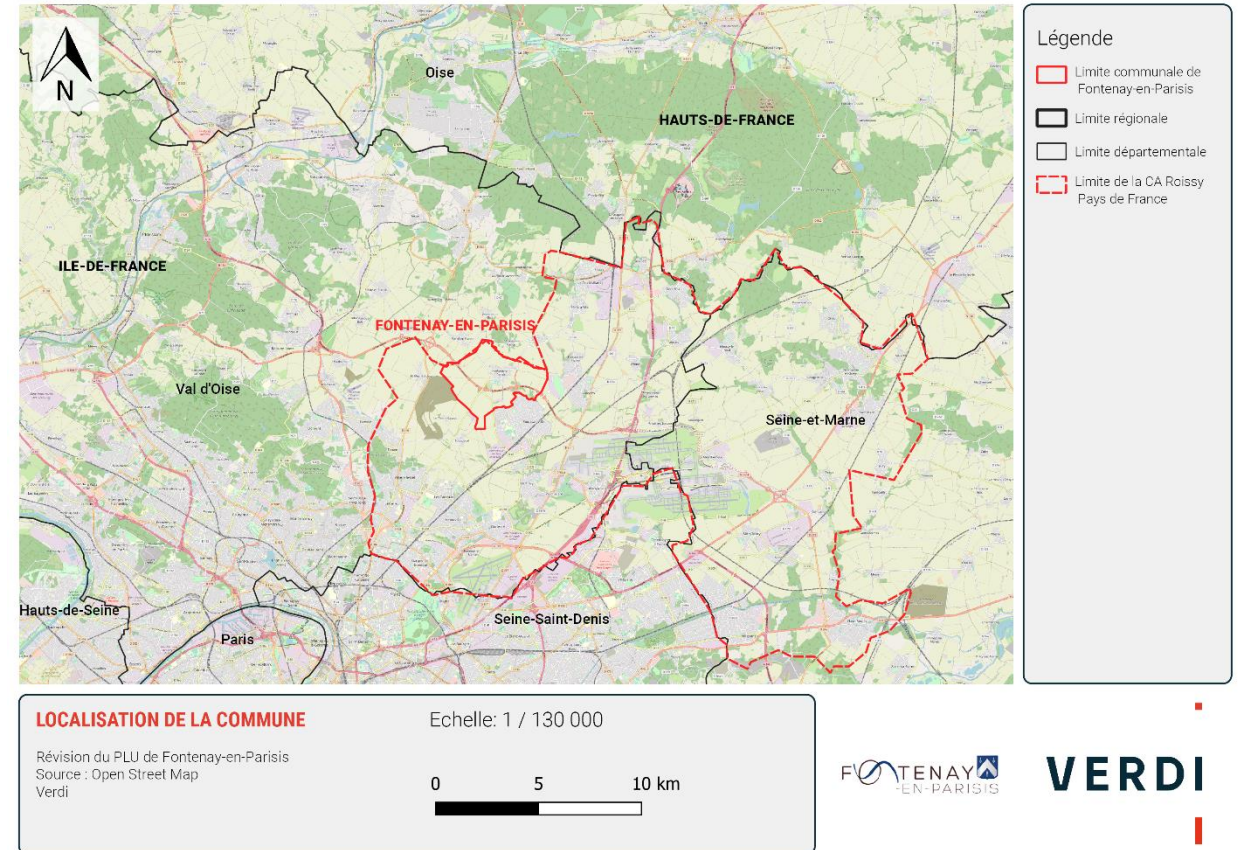


VI. CONTEXTE DU TERRITOIRE

1. Contexte territorial et administratif

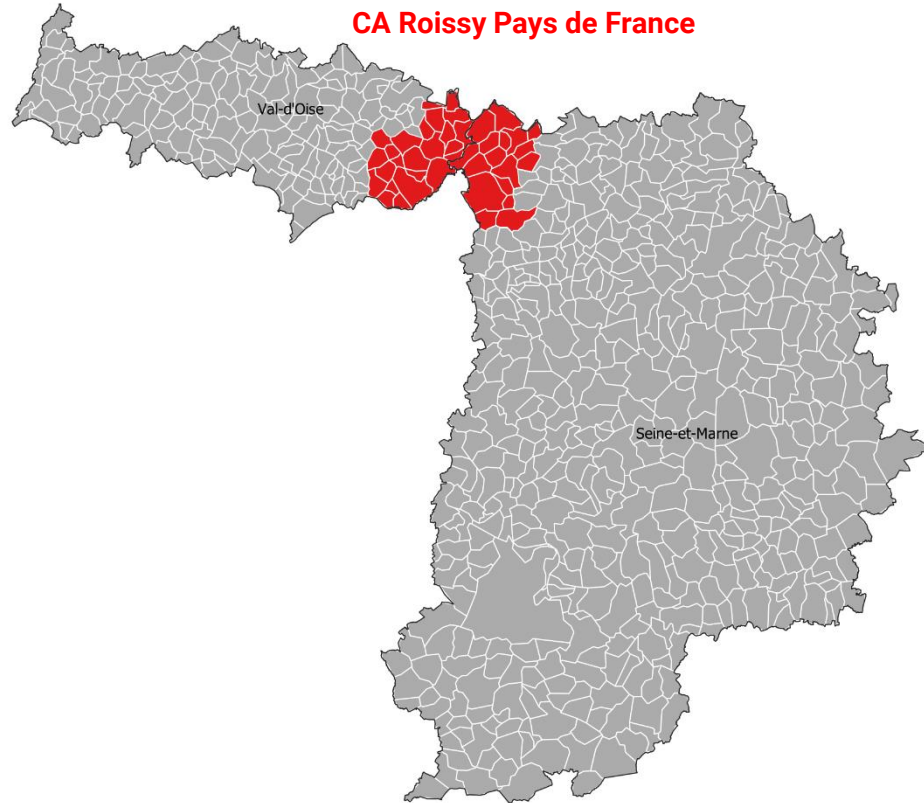
Fontenay-en-Parisis	(95190)
Région	Île-de-France
Département	Val d'Oise (95)
EPCI	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
Aire urbaine	Paris
Zone d'emploi	Roissy

- Au croisement de 2 EPCI
- A 25km de Paris
- A 13km de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle

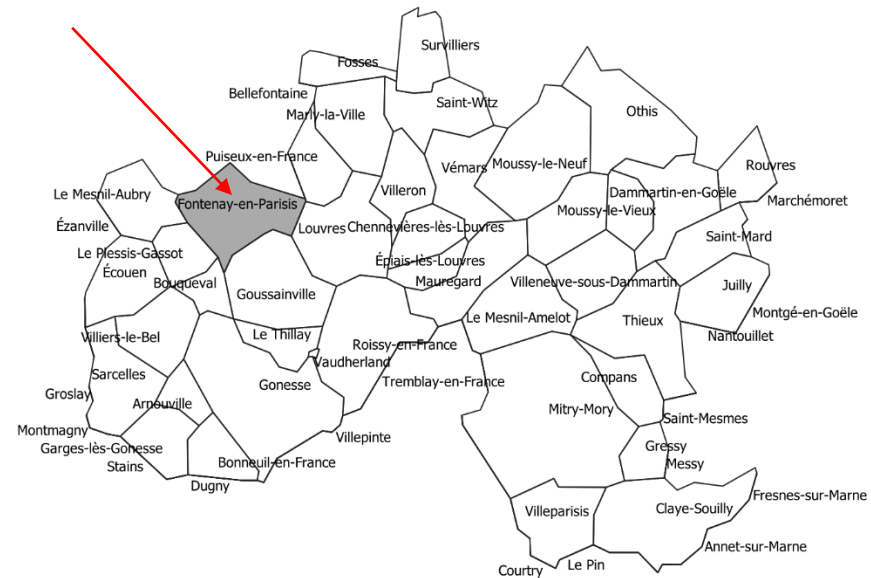


VI. PRESENTATION DU TERRITOIRE

2. Gestion territoriale (intercommunale)



Localisation de la CA Roissy Pays de France

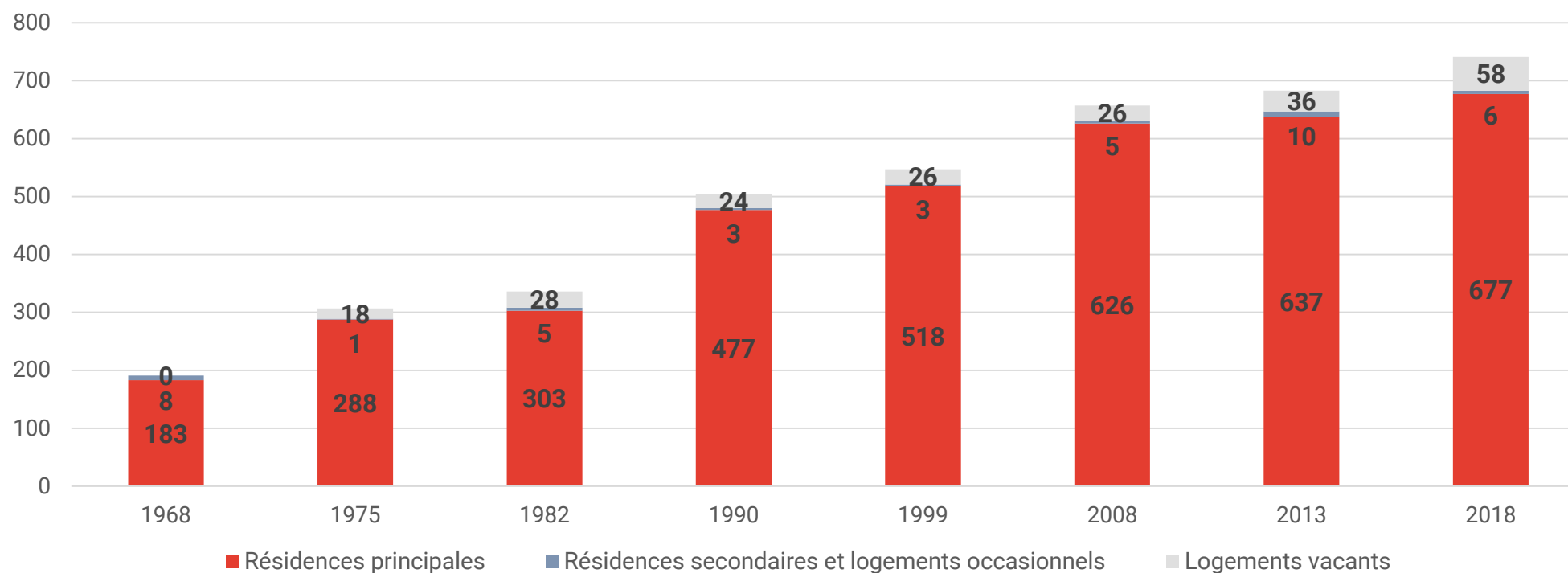


Localisation de Fontenay-en-Parisis au sein de la CA

VI. CONTEXTE DU TERRITOIRE – QUELQUES DONNEES STATISTIQUES

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	617	937	899	1 716	1 710	1 954	1 921	1 988

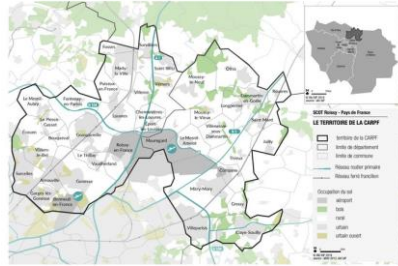
Evolution du nombre de logements par catégorie



VII. RAPPELS CONTEXTE PLANIFICATION

PLU communal
2006

SCoT
2019



Contexte législatif
et Réglementaire
en mouvance

Nouveau PLU communal
2035

- ↪ Actualisation du contenu du PLU au vue du contexte législatif et réglementaire
- ↪ Intégration du SCoT (document supra-communal)
- ↪ Définir les perspectives de développement horizon 2035
- ↪ Répondre aux enjeux résidentiels en respectant le principe de mixité et de diversification
- ↪ Préserver et soutenir l'activité agricole
- ↪ Valoriser et améliorer la protection du patrimoine bâti et des paysages

VIII. PROPOSITION DE PLANNING

PHASE 1 : Diagnostic territorial et Etat Initial de l'Environnement

Dates / Créneaux	Objet de la réunion
9 septembre 2021	Réunion de Lancement
7 octobre	Diagnostic socio-économique
9 novembre	Etat initial de l'Environnement / Potentiel foncier du territoire
9 décembre	